



Ewa Air suspend ses vols Mayotte <> Anjouan jusqu'à nouvel ordre

En raison d'une situation qui devient aujourd'hui récurrente à l'aéroport Anjouan, aux Comores, ne permettant plus de garantir la sécurité de ses vols, la compagnie Ewa Air a pris la décision de suspendre jusqu'à nouvel ordre pour des raisons de sécurité, ses vols de et vers Anjouan. La suspension de ses vols est effective à compter du lundi 27 janvier 2020.

Les équipages techniques d'Ewa Air rencontrent des difficultés de communication avec la tour de contrôle de l'Aéroport d'Anjouan, situé aux Comores. La liaison radio est rendue difficile depuis la détérioration il y a plusieurs mois d'une antenne relais, qui n'a aujourd'hui pas été réparée. Celle-ci entraîne l'absence de contrôle efficace des vols par les autorités locale comoriennes, obligeant les équipages techniques des compagnies aériennes d'assurer eux-mêmes les distances réglementaires.

A cela s'ajoutent des prestations au sol défaillantes, notamment auprès des services SSLIA (Services de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs), ne répondant pas aux exigences de sécurité aéronautique.

Face à cette situation et en accord avec son autorité de surveillance, la compagnie Ewa Air a pris la décision de suspendre à compter du lundi 27 janvier 2020, tous ses vols de et vers Anjouan. Les opérations ne pourront reprendre qu'une fois que les conditions préalables à la sécurité des vols seront garanties.

La compagnie regrette cette situation. Elle rappelle néanmoins que la sécurité de ses passagers, reste sa priorité absolue.



Contact

Emmanuelle Naoures
0262931675 / 0692 91 71 91 / enaoures@air-austral.com
www.ewa-air.com